

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Modifications importantes des Procédés et méthodes de la CDS – Normes de la CDS applicables aux agents des transferts

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications aux Procédés et méthodes de la CDS consistant à ajouter des normes applicables aux agents des transferts dans le but d'accroître ses exigences en matière de réglementation, de transmission de renseignements, d'exploitation et de suffisance du capital.

Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2016-08-04, Vol. 13, n°31

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 5 septembre 2016, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau
Analyste
Direction principale de l'encadrement des structures de marché
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4322
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique : danielle.boudreau@lautorite.qc.ca